

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Connecter les PME congolaises aux opportunités de Global Gateway : renforcer la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) le long des corridors stratégiques
Bénéficiaire(s)	Fédération des Entreprises du Congo (FEC)
Pays	République démocratique du Congo
Durée totale des jours prévus	90-94 jours de travail

II. Description de la Facilité Global Gateway Investment Climate Reform

La Facilité Global Gateway Investment Climate Reform (GG ICR Facility) contribue au développement d'un climat de l'investissement favorable, inclusif et durable pour la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne dans les pays partenaires de la Direction INTPA de la Commission européenne. Grâce à des services de conseil ciblés, elle aide les pays partenaires à attirer les investissements tout en permettant aux entreprises locales et européennes de se développer et d'investir en toute confiance.

La Facilité GG ICR est cofinancée conjointement par l'Union européenne (UE), le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Expertise France (EF) et la SNV (Organisation néerlandaise de développement).

La stratégie Global Gateway de l'Union européenne couvre cinq domaines : le numérique, le climat et l'énergie, les transports, la santé, ainsi que l'éducation et la recherche. Elle permet aux partenaires de l'UE de développer leurs économies et leurs sociétés tout en créant des opportunités pour les entreprises des États membres de l'UE afin qu'elles investissent et restent compétitives. La Facilité GG ICR constitue l'une des mesures d'accompagnement (« soft measures ») destinées à concrétiser cette stratégie.

À travers ce programme et l'ensemble de ses résultats, l'Union européenne vise à soutenir les investissements verts et la transition vers des économies circulaires à faibles émissions de carbone, conformément aux ambitions du Pacte vert pour l'Europe ([European Green Deal](#)) et aux objectifs de [l'Accord de Paris](#). La Facilité s'inscrit également dans le [Consensus européen pour le développement](#) « Notre monde, notre dignité, notre avenir », notamment à travers ses priorités en matière de croissance inclusive et durable et de création d'emplois. Enfin, elle renforce le rôle moteur de l'Union européenne dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de l'inclusion sociale, en pleine cohérence avec l'approche transformatrice du [Plan d'action Genre III](#) (GAP III), tout en contribuant à l'Objectif de développement durable n°5 de l'Agenda 2030 relatif à l'égalité de genre.

III. Présentation de la demande

La demande a été soumise par la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), plus précisément par sa Commission Nationale des Jeunes Entrepreneurs (CNJE), en République démocratique du Congo (RDC). La RDC fait partie des 44 économies désignées par les Nations Unies comme pays les moins avancés (PMA). La FEC a pour mandat premier de représenter et de défendre les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics, des partenaires techniques et des institutions nationales et internationales ; de promouvoir un environnement des affaires propice à l'investissement et à la croissance du secteur privé ; de contribuer à l'élaboration des politiques économiques et des réformes réglementaires par le biais du dialogue public-privé ; et d'accompagner ses membres dans la compréhension et l'application des cadres juridiques et réglementaires. La FEC dispose également de bureaux provinciaux dans tout le pays, ce qui renforce sa présence locale. La FEC est un partenaire privilégié du Gouvernement et s'est imposée comme le principal interlocuteur du secteur privé pour les agences gouvernementales et l'écosystème de la coopération internationale, ayant mené à bien de multiples projets avec le PNUD, Enabel et la GIZ.

Contexte

La République démocratique du Congo occupe une position centrale dans l'architecture Global Gateway en Afrique subsaharienne. Le pays accueille 7 projets phares actifs de Global Gateway et se trouve au cœur de quatre corridors stratégiques de l'UE (Corridors 6, 8, 10 et 12), avec une attention particulière portée au corridor de Lobito et à ses chaînes d'approvisionnement. Ces corridors couvrent les secteurs de l'énergie, des transports, des infrastructures et des matières premières critiques — autant de secteurs générant d'importantes opportunités de sous-traitance, de logistique, de services et de technologies numériques pour les entreprises locales.

Malgré ce positionnement stratégique, les PME et startups congolaises font face à d'importants obstacles réglementaires, institutionnels et opérationnels qui limitent leur capacité à saisir les opportunités économiques générées par ces investissements. Les cadres relatifs au contenu local restent peu développés, l'accès au financement est limité, et les PME — en particulier celles dirigées par des jeunes et des femmes entrepreneurs — manquent de capacités opérationnelles et de connaissance du marché pour se positionner de manière compétitive au sein des chaînes d'approvisionnement de Global Gateway.

La FEC, en tant que principale organisation du secteur privé en RDC, est bien placée pour piloter une réponse structurée à ces défis, en étroite coordination avec la Chambre de commerce européenne et les entreprises privées européennes actives dans les secteurs concernés.

Problématique à laquelle le projet répond

Les PME congolaises et les jeunes entrepreneurs ne disposent pas des moyens suffisants pour accéder aux opportunités économiques générées par les investissements de Global Gateway le long des quatre corridors stratégiques, ni pour en tirer parti. Les principaux obstacles sont : une connaissance limitée des projets d'infrastructure à venir et des opportunités en matière de chaîne d'approvisionnement ; une maîtrise insuffisante des exigences juridiques, réglementaires et contractuelles applicables à la

sous-traitance et au contenu local ; des capacités limitées en matière d'ESG, de conformité et de gestion de projet ; et un accès restreint au financement et aux réseaux du secteur privé européen.

Au niveau institutionnel, la CNJE de la FEC a besoin de renforcer ses capacités d'analyse et de mobilisation afin de représenter efficacement les intérêts de ses membres dans les processus de dialogue public-privé, de plaider en faveur d'une réforme réglementaire favorable au contenu local, et de concevoir et déployer des programmes de renforcement des capacités ciblés au niveau provincial.

Le projet proposé vise à répondre à ces obstacles à travers quatre activités interconnectées : une étude analytique approfondie, un cadre structuré de dialogue public-privé, un programme ciblé de renforcement des capacités, et l'élaboration d'une feuille de route stratégique et opérationnelle.

IV. Description des activités

Les projets du Facilité GG ICR se déroulent par phases. À la fin de chaque phase, une réunion de bilan a lieu afin de faire le point sur les activités et leurs résultats, et de discuter des prochaines étapes. L'achèvement satisfaisant de la phase précédente et l'engagement continu du demandeur et de son ou ses partenaire(s) sont des conditions nécessaires au démarrage de la phase suivante. La Facilité GG ICR se réserve le droit de ne pas mettre en œuvre l'ensemble des phases si ces conditions ne sont pas remplies.

Les considérations de genre doivent être intégrées dans l'ensemble des activités du projet, avec une attention particulière portée à la participation et à l'inclusion des femmes entrepreneures et de la Commission des femmes de la FEC tout au long des phases.

Effets attendus :

La FEC obtient outils nécessaires et capacité pour pouvoir insérer les PME congolaises dans les chaînes d'approvisionnement créées par les corridors stratégiques traversant la RDC.

L'intervention sera mise en œuvre par une équipe d'experts internationaux et/ou nationaux pour un volume total estimé à confirmer lors de la phase de contractualisation.

La mission sera mise en œuvre par un ou plusieurs experts pour un total d'environ 94 jours de travail:

- 2 à 3 expert(s) senior national/nationaux (parlant Lingala) ou international/internationaux en développement du secteur privé, en enjeux juridiques, intégration des PME et analyse des chaînes d'approvisionnement, dont au moins un expert ayant une expérience des cadres réglementaires applicables au contenu local, à la sous-traitance et aux PPP en Afrique subsaharienne – 78 jours de travail au total – à distance et en RDC
- 1 spécialiste en genre national ou international – 16 jours de travail au total – à distance ou en RDC.

Phase 1 : Diagnostic des opportunités et des obstacles, co-conception de la feuille de route de l'intervention, et identification des points d'entrée pour le genre

Jours experts

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 10 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

Les experts mèneront des consultations structurées avec la FEC/CNJE, y compris ses antennes provinciales, un échantillon représentatif de PME et de startups congolaises, les pouvoirs publics concernés, des représentants de la Délégation de l'UE, la Chambre de commerce européenne et d'autres partenaires techniques et financiers, afin de cartographier le paysage économique le long des quatre corridors stratégiques de l'UE. Le diagnostic évaluera le niveau de connaissance des membres de la FEC concernant les projets d'infrastructure à venir et les opportunités en matière de chaîne d'approvisionnement, identifiera les principaux obstacles réglementaires, institutionnels et opérationnels à l'intégration des PME, et analysera les dimensions de genre de l'accès aux opportunités des corridors.

Sur la base de ce diagnostic, les experts travailleront en étroite collaboration avec la FEC/CNJE pour définir les priorités de l'intervention et convenir d'une feuille de route de mise en œuvre. Cette activité permettra également d'identifier des opportunités d'intégration des considérations de genre dans l'ensemble des activités suivantes, notamment la conception des formations, l'animation du dialogue public-privé et l'élaboration de la feuille de route.

Livrables de la phase 1	Calendrier de la phase 1
Atelier de lancement avec la FEC/CNJE et les parties prenantes concernées, 1 jour	Fin du mois 1
Rapport de diagnostic et feuille de route de mise en œuvre, incluant une cartographie initiale des opportunités des corridors et une analyse des obstacles à l'intégration des PME, avec une approche sensible au genre	Fin du mois 1

Phase 2 : Étude analytique approfondie sur l'intégration des PME dans les chaînes d'approvisionnement de Global Gateway

Activité 2.1 Cartographie des opportunités économiques et analyse des obstacles

Jours experts

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 15 jours
- Spécialiste en genre : 3 jours

Sur la base du diagnostic réalisé en phase 1, les experts appuieront la FEC/CNJE dans la réalisation d'une étude analytique approfondie couvrant les quatre corridors stratégiques de l'UE. L'étude cartographiera les opportunités économiques accessibles aux entreprises locales le long des corridors

— notamment en logistique, sous-traitance, services, technologies numériques et matières premières critiques — identifiera les principaux obstacles réglementaires, institutionnels et opérationnels à la participation des PME et des startups, et analysera les mécanismes permettant de réduire les risques liés aux PME locales pour les partenaires privés européens et d’améliorer leur accès au financement.

L’étude intégrera une analyse sensible au genre des obstacles et des opportunités, avec une attention particulière portée aux entreprises dirigées par des femmes et par des jeunes. Des données ventilées par sexe seront collectées et utilisées tout au long de l’analyse.

Activité 2.2 Analyse juridique et réglementaire et propositions de réforme

Jours experts

- Experts en secteur privé / chaînes d’approvisionnement : 8 jours
- Spécialiste en genre : 1 jour

Les experts appuieront la FEC/CNJE dans la réalisation d’une analyse juridique et réglementaire ciblée couvrant les cadres les plus directement pertinents pour l’intégration des PME dans les chaînes d’approvisionnement de Global Gateway. Cela comprendra la réglementation en matière de sous-traitance, les exigences de contenu local, les normes applicables, les cadres relatifs aux PPP et les conditions de participation des PME aux contrats de grands projets. Sur cette base, les experts formuleront des propositions concrètes d’ajustements ou de clarifications des cadres existants, qui seront soumises aux pouvoirs publics concernés et discutées dans le cadre du processus de dialogue public-privé en phase 3.

Livrables de la phase 2	Calendrier de la phase 2
Étude analytique approfondie sur les opportunités économiques, les obstacles et les mécanismes de réduction des risques pour les PME congolaises le long des quatre corridors stratégiques de l’UE, avec des données et une analyse ventilées par genre	Mois 2-4
Rapport d’analyse juridique et réglementaire assorti de propositions concrètes de réforme sur la sous-traitance, le contenu local, les PPP et la participation des PME aux contrats de grands projets	Mois 4-5

Phase 3 : Animation d’un cadre structuré de dialogue public-privé (DPP)

Activité 3.1 Conception du cadre de DPP et préparation des ateliers

Jours experts

- Experts en secteur privé / chaînes d’approvisionnement : 5 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

Sur la base des résultats analytiques de la phase 2, les experts appuieront la FEC/CNJE dans la conception d'un cadre structuré de DPP réunissant les administrations publiques, les investisseurs européens, les partenaires techniques et financiers, la Chambre de commerce européenne et le secteur privé congolais. Le cadre définira le périmètre thématique des ateliers multi-acteurs, l'enchaînement des séances de dialogue, la méthodologie d'animation et les résultats attendus en termes de conclusions validées et de solutions opérationnelles co-construites.

Une attention particulière sera portée à la garantie d'une participation inclusive et équilibrée entre les genres dans le processus de DPP, y compris à une représentation significative des femmes entrepreneures et des jeunes entrepreneurs.

Activité 3.2 Organisation et animation d'ateliers de DPP et multi-acteurs

Jours experts

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 10 jours
- Spécialiste en genre : 3 jours

Les experts animeront une série d'ateliers multi-acteurs visant à valider les conclusions et propositions de réforme élaborées en phase 2 et à co-construire des solutions opérationnelles pour l'intégration des PME congolaises dans les chaînes d'approvisionnement de Global Gateway. Les ateliers réuniront des représentants de la FEC/CNJE, les pouvoirs publics concernés, des investisseurs européens, la Chambre de commerce européenne et des partenaires techniques et financiers, et constitueront un espace structuré pour l'identification de liens concrets entre les entreprises privées européennes et les PME congolaises dans les secteurs prioritaires.

Des données de suivi seront collectées lors de chaque atelier afin d'évaluer les taux de participation, la qualité du dialogue et les progrès vers des résultats validés, avec une attention particulière portée aux données ventilées par genre.

Livrables de la phase 3	Calendrier de la phase 3
Document de cadrage du DPP, comprenant le programme des ateliers, les guides d'animation, les listes de participants et les termes de référence pour le dialogue multi-acteurs	Mois 6
Atelier(s) multi-acteurs réalisé(s), avec rapport des travaux, conclusions validées, solutions opérationnelles co-construites et données sur la participation équilibrée entre les genres	Mois 6-8

Phase 4 : Programme ciblé de renforcement des capacités pour les PME congolaises le long des corridors

Activité 4.1 Conception du programme de renforcement des capacités

Jours d'expert :

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 6 jours

Ref : DAJ_M003_v02, Juin 2021

Expertise France

SIRET : 808 734 792 – 40 Boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS– France

- Spécialiste en genre : 2 jours

Sur la base de l'étude analytique et des résultats du processus de DPP, les experts appuieront la FEC/CNJE dans la conception d'un programme ciblé de renforcement des capacités visant à doter les PME et startups congolaises des compétences clés nécessaires à leur intégration dans les chaînes de valeur de Global Gateway. Le programme couvrira des domaines thématiques tels que la conformité aux normes contractuelles et ESG, la gestion de projet, les cadres juridiques et réglementaires applicables, l'accès au financement, et les outils numériques pour l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement.

Le programme sera conçu pour être diffusé au sein des FEC provinciales et intégrera des méthodologies sensibles au genre, avec une attention particulière portée aux besoins des entreprises dirigées par des femmes et par des jeunes. Les supports de formation seront élaborés en français et, le cas échéant, en langues locales afin d'en garantir l'accessibilité. La FEC s'engage à prendre en charge la traduction si elle la juge nécessaire.

Activité 4.2 Mise en œuvre des sessions de renforcement des capacités

Jours d'expert :

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 15 jours

Les experts animeront une première série de sessions de renforcement des capacités destinées aux membres de la FEC/CNJE et aux points focaux des FEC provinciales. Les sessions couvriront les domaines thématiques prioritaires identifiés lors de la conception du programme et combineront présentations, exercices pratiques, études de cas et discussions interactives. Un volet de formation de formateurs sera inclus afin de permettre à la FEC/CNJE de reproduire de manière autonome le programme au sein des structures provinciales au-delà de la période du projet. Pas plus de 5 provinces seront concernées.

Livrables de la phase 4	Calendrier de la phase 4
Document du programme de renforcement des capacités, comprenant les modules de formation, les guides d'animation et un kit de formation de formateurs pour diffusion au sein des FEC provinciales	Mois 7-8
Sessions de renforcement des capacités réalisées, avec supports de formation, listes de présence, rapports de session et données de participation ventilées par genre	Mois 8-10

Phase de clôture : Feuille de route stratégique et opérationnelle et rapport des enseignements tirés

Activité 5.1 Élaboration de la feuille de route stratégique et opérationnelle

Jours d'expert :

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 5 jours
- Spécialiste en genre : 1 jour

Les experts appuieront la FEC/CNJE dans l'élaboration d'une feuille de route stratégique et opérationnelle consolidant les actions prioritaires, les indicateurs de suivi et les mécanismes de coordination nécessaires pour assurer, à moyen terme, la mise en œuvre et le suivi des recommandations validées dans le cadre du processus de DPP et du programme de renforcement des capacités. La feuille de route définira les responsabilités, les échéances et les ressources nécessaires, et identifiera des points d'entrée pour l'engagement du secteur privé européen et pour les liens avec les partenaires techniques et financiers actifs en RDC.

Activité 5.2 Élaboration d'un rapport des enseignements tirés

Jours d'expert :

- Experts en secteur privé / chaînes d'approvisionnement : 4 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

À l'issue de l'intervention, les experts évalueront la mise en œuvre du projet et documenteront les principaux enseignements tirés de l'appui apporté à la FEC/CNJE. L'activité évaluera la qualité et l'appropriation de l'étude analytique, des résultats du DPP, du programme de renforcement des capacités et de la feuille de route stratégique ; identifiera les lacunes de capacités restantes et les défis institutionnels ; et évaluera dans quelle mesure l'intervention a contribué à un environnement des affaires plus favorable aux PME congolaises le long des corridors. Une attention particulière sera portée à la documentation des bonnes pratiques et des enseignements relatifs à l'intégration des considérations de genre et de jeunesse tout au long de l'intervention.

Livrables de la phase de clôture	Calendrier de la phase de clôture
Feuille de route stratégique et opérationnelle, comprenant les actions prioritaires, les indicateurs de suivi et les mécanismes de coordination pour la mise en œuvre à moyen terme des recommandations validées dans le cadre du DPP	Mois 10
Rapport des enseignements tirés (Word, 20 à 30 pages), comprenant une évaluation des résultats de l'intervention, des recommandations pour pérenniser la dynamique de réforme, et la documentation des bonnes pratiques relatives au genre et à la jeunesse	Mois 11

Coordination

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.
Salma DAHIR, du département EDI sera l'interlocuteur unique du prestataire pour Expertise France

Une réunion de lancement se tiendra environ 7 jours après la notification du contrat.
Une coordination étroite avec les équipes de la FEC devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu'à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec l'équipe GG

ICR d'Expertise France seront à prévoir sur l'état d'avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

V. Autres exigences et modalités d'exécution

Outre les activités décrites ci-dessus, la FEC et les experts devront :

- prendre connaissance du **plan de suivi-évaluation** (M&E Plan) fourni par la Facilité GG ICR avant la réunion de lancement et formuler, le cas échéant, leurs commentaires, afin de s'assurer qu'ils comprennent quand et comment **collecter les données de suivi-évaluation** tout au long de l'intervention, notamment concernant :
 - nombre de projets finalisés
 - nombre de formats d'échanges entre pairs organisés
 - nombre d'organisations participant aux échanges entre pairs
 - évaluation par le demandeur de ses capacités à mettre en œuvre des actions d'amélioration du climat d'investissement, avec une valeur de référence et une valeur finale
 - nombre de rapports techniques et d'outils créés et publiés à destination d'un public plus large
- pour les experts : prendre connaissance du rapport de clôture de l'assistance technique (**Technical Assistance Completion Report -TAC Report**) et le compléter à la fin du projet ;
- pour la FEC : participer à la **collecte de données durant la phase post-intervention** avec les équipes de la Facilité GG ICR afin de suivre les résultats obtenus après la mise en œuvre et d'identifier d'éventuels besoins complémentaires d'appui ;
- pour la FEC : désigner **un point focal** chargé de coordonner l'intervention au sein de la FEC, de faciliter les échanges avec l'équipe d'experts et d'assurer la mobilisation des parties prenantes concernées tout au long de la mission ;
- pour la FEC : assurer la disponibilité des équipes concernées, **fournir en temps utile les documents**, données et informations nécessaires à la réalisation des activités, et examiner les livrables produits afin de permettre leur validation dans des délais compatibles avec le calendrier de l'intervention ;
- pour la FEC et les experts : préparer et participer **aux réunions de lancement, aux réunions de revue de phase et à la réunion de clôture** avec la FEC, les experts, la Délégation de l'Union européenne, les équipes de la Facilité GG ICR et toute autre partie prenante pertinente ;
- contribuer à la collecte de **supports de communication** pour la Facilité GG ICR, tels que des photographies ou vidéos des événements et participants, selon les modalités convenues au préalable avec les équipes de la Facilité GG ICR ;
- veiller à ce que l'ensemble des données collectées dans le cadre du projet soient traitées conformément au [Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne \(RGPD\)](#), avec l'appui des équipes de la Facilité GG ICR.

Période de mise en œuvre : Septembre 2026 – Août 2027

Durée effective par mission : 12 mois

Lieu : A distance avec des missions à prévoir en RDC

Ref : DAJ_M003_v02, Juin 2021

Expertise France

SIRET : 808 734 792 – 40 Boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS– France

Planning/calendrier :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Activités	Lieu	Période	Durée (H/J) Experts :
Phase 1: Diagnostic des opportunités et des obstacles, co-conception de la feuille de route de l'intervention, et identification des points d'entrée pour le genre	A distance/RDC 1 mission	Mois 1	12 H/J
Phase 2 : Étude analytique approfondie sur l'intégration des PME dans les chaînes d'approvisionnement de Global Gateway	A distance	Mois 2-5	27 H/J
Phase 3 : : Animation d'un cadre structuré de dialogue public-privé (DPP)	A distance /RDC 1 mission	Mois 6-8	20 H/J
Phase 4 : Programme ciblé de renforcement des capacités pour les PME congolaises le long des corridors	A distance/RDC 1 mission	Mois 7-10	23 H/J
Phase 5 : Feuille de route stratégique et opérationnelle et rapport des enseignements tirés	A distance	Mois 10-11	12 H/J
Total		12 mois	94 H/J

VI. Expertise et profil demandés

A. Qualifications et compétences

Les experts devront être titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle (Master ou équivalent) dans un domaine pertinent, notamment en économie, finance, ingénierie, gestion de projet, administration publique, développement international ou toute autre discipline pertinente.

Ils devront également démontrer :

- d'excellentes capacités de communication, de travail en équipe et de dialogue avec des institutions publiques et privées ;
- d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- une forte aptitude au transfert de compétences et à l'animation de formations ;
- une bonne compréhension des enjeux du développement économique et de l'investissement, du secteur privé dans les secteurs clés (minerais, infrastructure, transport, énergie) en Afrique sub-saharienne ;
- une bonne connaissance des mécanismes de financement du développement et de la coopération internationale ;
- une maîtrise des enjeux de sous-traitance dans les secteurs clés cités plus haut en Afrique sub-saharienne ;
- une excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, afin de pouvoir conduire des échanges avec l'ensemble des parties prenantes du projet et exploiter la documentation technique disponible.

B. Expérience professionnelle générale

Les experts devront justifier de :

- au moins 10 années d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise respectif,
- une expérience en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement auprès d'institutions soutenant le secteur privé.

Une expérience dans des projets financés par l'Union européenne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers constituera un atout.

C. Profils d'expertise

Expert(s) senior en développement du secteur privé, enjeux juridiques et chaînes d'approvisionnement (2 à 3 experts, 78 jours au total)

L'expertise devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Une expérience documentée dans l'élaboration des diagnostics et études analytiques en consultant avec différentes parties prenantes du secteur public et privé ;
- Au sein de l'équipe, une expertise démontrée des cadres réglementaires relatifs au contenu local, à la sous-traitance et aux partenariats public-privé (PPP), y compris une connaissance des secteurs de l'énergie, des transports et des infrastructures ;

- Expérience confirmée dans la conception et l’animation de processus de dialogue public-privé et d’ateliers multi-acteurs réunissant administrations publiques, secteur privé et partenaires techniques et financiers ;
- Expérience dans la conception et l’animation de programmes de renforcement des capacités, y compris des formations de formateurs, de préférence auprès d’organisations du secteur privé ou de fédérations d’entreprises ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse en français ; la maîtrise du lingala et/ou d’autres langues locales de la RDC par au moins un membre de l’équipe est un atout apprécié ;
- Bonne connaissance de la stratégie Global Gateway de l’UE et des corridors stratégiques associés sera un atout.

Spécialiste en genre (1 expert, 16 jours au total)

L'expert(e) devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Expérience démontrée dans la conduite de diagnostics et d’analyses sensibles au genre, y compris la collecte et l’utilisation de données ventilées par sexe ;
- Expérience dans l’intégration de méthodologies sensibles au genre dans des programmes de renforcement des capacités et des processus de dialogue public-privé ;
- Conception et animation de formations sur le genre et l'inclusion ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ; la connaissance du contexte congolais et des dynamiques entrepreneuriales des femmes et des jeunes en RDC est un atout.